

« Sicherheit »

« Sicherheit », nous dit le dictionnaire, peut se traduire par « sûreté », mais aussi par « sécurité »¹. Ce que corrobore la recherche inverse. Mais quelle différence y a-t-il entre les deux, et peut-on les employer indifféremment l'un pour l'autre ?

Recherches faites, la sûreté désigne généralement la prévention des actes de malveillance, par définition volontaires, commis dans une intention de nuire ou pour en retirer un profit (ex. : vols, attentats...).

La sécurité, elle, désigne la prévention des accidents, par définition involontaires (ex. : catastrophes naturelles, incendies accidentels...)², ce qui explique du reste qu'elle soit souvent associée à la santé (voir par ex. la « sécurité sociale »).

Dans la vie courante, on ne fait pas vraiment la différence, et l'une et l'autre notions sont aujourd'hui habituellement regroupées sous le terme de « sécurité », même si « sûreté » perdure dans plusieurs expressions toutes faites (épingle de sûreté³, prudence est mère de sûreté...), notamment dans le contexte judiciaire (mesure de sûreté, période de sûreté...). À l'aune des définitions ci-dessous, les « agents de sécurité » sont en réalité des « agents de sûreté ». Les deux termes ont étymologiquement la même origine (soit le latin « securitas »), et constituent un « doublet lexical »⁴. Le Larousse nous confirme du reste que « dans le sens de « situation dans laquelle on ne craint aucun danger », les deux mots sont des quasi-synonymes et s'emploient presque indifféremment ».

Maintenant, la vie, si l'on peut dire, ne se résume pas à la seule vie courante, et il est des domaines où il est fait clairement la différence entre « sûreté » et « sécurité ». Ainsi dans l'aviation civile :

D'après l'OFAC (Office fédéral de l'aviation civile)	
Sûreté aérienne	Sécurité aérienne
La sûreté aérienne a pour but la protection et la prévention contre tout acte d'intervention illicite, notamment les actes terroristes et les détournements d'avion.	On entend par sécurité aérienne les mesures visant à garantir la fiabilité technique et opérationnelle de tous les acteurs de l'aviation civile.
DE : Security	DE : Safety
https://www.bazl.admin.ch/bazl/fr/home/security/e/securite/surete-aerienne--security-.html	https://www.bazl.admin.ch/bazl/fr/home/securite/securite-aerienne--safety-.html

Nos compatriotes alémaniques ont donc opté pour les termes anglais, et on aura constaté au passage – petit piège – que « sûreté » = « security », et que « sécurité » = « safety ». Il est vrai que le terme « Sicherheit » recouvrant les deux notions, l'allemand n'a pas vraiment le choix : soit il recourt à l'anglais, soit il qualifie « Sicherheit » (par ex. en distinguant entre « Luftsicherheit » [pour sûreté] et « Flugsicherheit » [pour sécurité])⁵.

¹ Il existe évidemment de nombreux autres sens – certitude (*mit Sicherheit sagen*), assurance (*Sicherheit im Auftreten haben*), solidité (*Sicherheit der Kenntnisse*), garantie (*hypothekarische Sicherheit*)... –, mais ils sont ici hors sujet.

² On précise avoir également trouvé sur Internet des documents où était affirmé le contraire, mais ils sont largement minoritaires.

³ Ou : épingle à ou de nourrice, ou même, en Romandie, « imperdable ».

⁴ https://fr.wikipedia.org/wiki/Doublet_lexical

⁵ <https://www.airliners.de/das-cybersecurity-luftfahrt-luftrechtskolumne-60/44018>

Autre domaine où il est important de distinguer entre « sûreté » et « sécurité » : le nucléaire. Avec cette première particularité qu'au niveau international, les significations des deux termes sont inversées, puisque pour l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) la sûreté nucléaire concerne la prévention des accidents, et la sécurité nucléaire, la prévention des actes malveillants⁶. Et cette seconde particularité que la Suisse s'est écartée de la terminologie de l'AIEA en conservant aux deux termes leurs sens respectifs premiers, voir par ex. le message 06.081 du 18 octobre 2006 concernant la loi sur l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire : « [la plupart des participants à la consultation demandent] que l'inspection exerce une surveillance non seulement sur la **sécurité nucléaire**, mais aussi sur la **sûreté nucléaire (protection contre le sabotage et détournement de matériel nucléaire)** » (« ...dass das ENSI nicht nur die Aufsicht über die nukleare Sicherheit, sondern auch über die nukleare Sicherung (Schutz gegen Sabotage und Entwendung von Kernmaterial) ausübt »)^{7 et 8}.

Quoi qu'il en soit, on fait bien la différence entre les deux notions.

Aussi, avant de traduire machinalement « Sicherheit » par « sécurité », vaut-il la peine de se demander quel sens le mot revêt au juste dans le contexte concerné, et de jeter un œil sur la terminologie employée à l'étranger.

Comme toujours, donc ? Eh oui, camarade traducteur, eh oui : comme toujours.

⁶ <https://onu-vienne.delegfrance.org/presentation-de-la-suret%C3%A9-et-de-la-securite-nucleaires>

⁷ [Feuille fédérale n°44 du 7 novembre 2006](#) > Loi sur l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (LIFSN), point 1.3.1

⁸ <https://www.ensi.ch/fr/themes/surete/section/news/>